

**Nathalie Dubois,
Échevine de
l'Instruction
publique:**



**« Ans lance
l'immersion
anglaise
dans ses
écoles »**

p.4-5



p.8-9

**Henri Huygen,
Échevin de la Prévention :**
**« La présence sur le
terrain est la meilleure
des préventions »**

Troisièmes rencontres citoyennes

Comme promis dans la déclaration de politique générale d'avril 2011, le Collège communal, emmené par le Bourgmestre Stéphane Moreau, a décidé d'aller plusieurs fois par an à la rencontre des citoyens Ansois, afin de mieux connaître leurs besoins ou préoccupations et par la même occasion de faire le point sur l'évolution des multiples dossiers en cours sur la commune.

Voici le calendrier de ces prochaines rencontres citoyennes.



ANS COTEAUX : lundi 18 juin 2012 à 19h30
à la piscine communale, rue Waltère Jamar ;



XHENDREMAEL : lundi 11 juin 2012 à 19h30
à la salle Anax, rue de l'Étang ;



LONCIN : mardi 5 juin 2012 à 19h30
à la salle des Tilleuls, rue de Jemeppe ;



ALLEUR : mercredi 13 juin 2012 à 19h30
au Centre culturel, place des Anciens Combattants ;



ANS PLATEAU : mercredi 20 juin 2012 à 19h30
à la salle Henriette Brenu, rue Gilles Magnée.

Le mot du **Bourgmestre**



La fin de l'année scolaire approche mais la Commune pense déjà à l'organisation de l'année prochaine et l'Échevine de l'Instruction publique vous présente **l'immersion anglaise (p. 4-5)**.

La Ministre de l'enseignement a **visité des écoles an-soises (p.18-19)**.

Nos jeunes ont pu s'initier au **tennis de table** avec un des plus célèbres joueurs, Philippe Saive **(p. 6-7)**.

Juin rime également avec une nouvelle série de **rencontres entre le Collège communal et les citoyens (p. 2)**. Venez nombreux pour nous faire part de vos remarques.

Vous les voyez circuler dans nos rues et sur différentes manifestations, mais qui sont-ils ces agents habillés de mauve ? Découvrez qui sont les **Gardiens de la Paix (p. 8-9)**.

Durant cet été et jusqu'octobre, un nouveau **marché public saisonnier alimentaire** se tient tous les mardis rue de la Station **(p. 10)**.

L'été est aussi souvent et malheureusement l'occasion pour certains de brûler des déchets dans les jardins. Un nouvel article de votre journal communal vous rappelle les règles applicables sur les **feux (p.12)**.

Les **événements culturels** sont encore légion malgré l'approche des vacances **(p. 13, 14, 22 et 24)**.

Depuis un an, vous avez lu dans les pages d'Ans-Infos l'évolution des 75 projets qui sont menés. Voici la **budgetisation de ces projets (p.15)**.

L'été est propice aux **plantes invasives**. Renouée du Japon et Berce du Caucase. Comment les prévenir et les gérer **(p.16-17) ?**

Comme d'habitude, vous trouverez les **nouvelles des familles en pages 20 et 21**.

Enfin, c'est la saison des déclarations d'impôts. Nous organisons, en collaboration avec le Service Public Fédéral Finances, des permanences pour vous **aider à remplir votre déclaration (p.11)**.

*Stéphane MOREAU,
Bourgmestre*





Nathalie Dubois, Échevine de l'Instruction publique

« APRÈS LE NÉERLANDAIS À ALLEUR ET XHENDREMAEL, LA COMMUNE D'ANS LANCE L'IMMERSION ANGLAISE EN SEPTEMBRE 2012 À LONCIN

Du nouveau dans l'enseignement ansois dès le 3 septembre 2012!

Conscient de l'importance de la connaissance des langues étrangères dans un monde de plus en plus axé sur la communication, le Collège communal d'Ans, sous l'impulsion de Madame Nathalie Dubois, Echevine de l'Enseignement, a décidé d'ouvrir une section immersive en langue anglaise dès la rentrée scolaire prochaine.

Cette nouvelle section immersive sera mise en œuvre dans les nouveaux bâtiments de l'école communale de Loncin-Tilleul, à l'instar de celle instaurée depuis 1999 en langue néerlandaise (pour rappel, organisée actuellement aux écoles communales d'Alleur et de Xhendremael). Encouragée par le succès de cette dernière et forte de son expérience,

la filière immersive en anglais complète l'offre d'enseignement proposée sur le territoire de la commune d'Ans, tout en répondant à une demande exprimée par de nombreux parents.

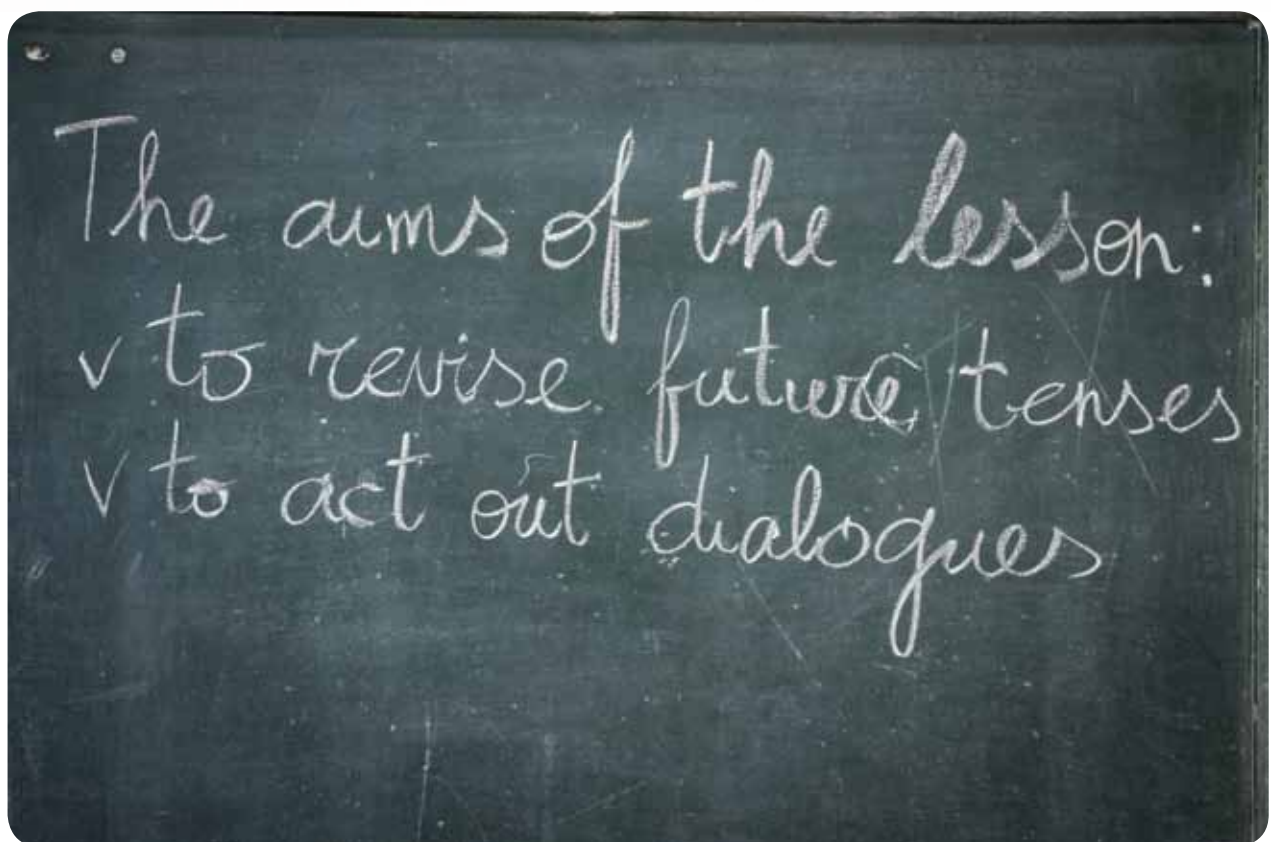
En septembre 2012, seul un groupe de 25 élèves de 1^{ère} année primaire entamera ce nouveau cursus. Chaque année, une année supplémentaire s'ouvrira, pour aboutir en 2018 à un cycle d'enseignement primaire immersif complet, selon le schéma ci-dessous :



- ✓ **2012/2013** : ouverture d'une 1^{ère} année primaire en immersion anglaise,
- ✓ **2013/2014** : 1^{ère} année + 2^{ème} année,
- ✓ **2014/2015** : 1^{ère} année + 2^{ème} année + 3^{ème} année,
- ✓ **2015/2016** : 1^{ère} année + 2^{ème} année + 3^{ème} année + 4^{ème} année,
- ✓ **2016/2017** : 1^{ère} année + 2^{ème} année + 3^{ème} année + 4^{ème} année + 5^{ème} année,
- ✓ **2017/2018** : cycle complet (de la 1^{ère} à la 6^{ème} année).

Au sein de cette nouvelle section immersive, les cours seront dispensés pour la moitié de l'horaire en anglais (soit 12 périodes) et l'autre moitié en français (soit 12 périodes également), hors cours philosophiques et d'éducation physique. Dans ce schéma, les cours seront pris en charge à mi-temps par un enseignant native





speaker et pour l'autre mi-temps par un enseignant francophone (comme dans l'ensemble de nos autres classes primaires communales).

Dès la 1^{ère} année, les cours d'éveil et d'éducation artistique seront donnés en langue anglaise.

Le cours de mathématiques sera donné dans les deux langues, ainsi que le cours d'étude de la langue.

L'apprentissage de la langue débutera en anglais en 1^{ère} année.

Les inscriptions pour la 1^{ère} année primaire de cette nouvelle section immersive (septembre 2012) sont dès à présent possibles et se feront par ordre de réception des demandes (cachet de la poste faisant foi), sous lettre libre envoyée par recommandé (spécifiant le souhait d'inscrire l'enfant pour la prochaine rentrée, ainsi

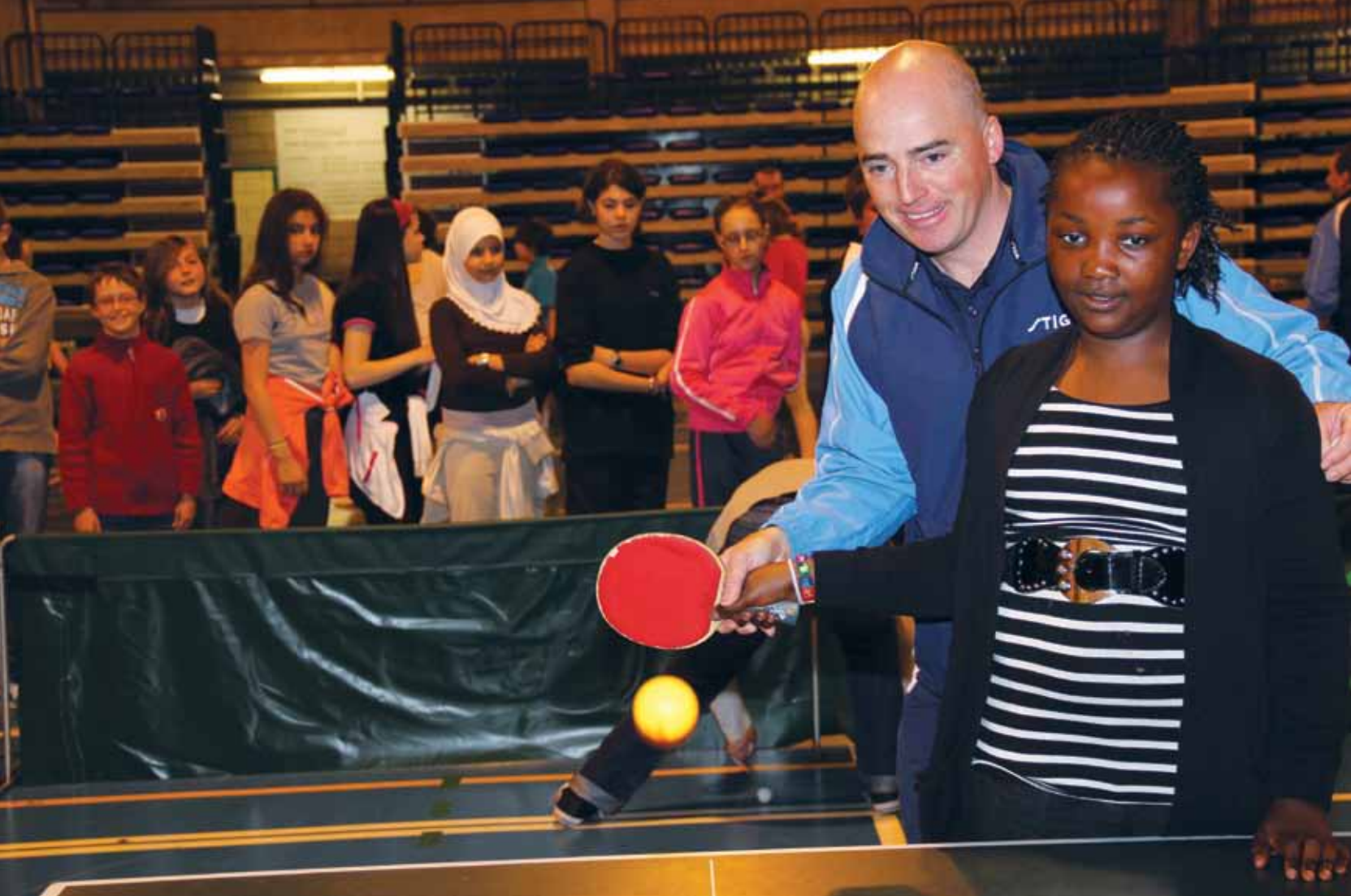
que les coordonnées complètes de l'enfant) à l'adresse suivante :

Administration communale d'Ans, Service de l'Instruction publique, A l'attention de Madame Sylviane Hubert, Esplanade de l'Hôtel communal, 1 à 4430 Ans.

Compte tenu qu'une seule classe s'ouvre en septembre 2012 dans cette nouvelle section, les inscriptions seront limitées à 25 enfants.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Echevinat de l'Instruction publique de l'Administration communale d'Ans, Madame Sylviane Hubert, au 04/247 72 32.





MOI AUSSI JE JOUE AU PING !

Philippe Saive en action pour nos enfants ...

Initiation des élèves de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année primaire au tennis de table

Le Collège communal d'Ans, sous l'impulsion de Stéphane Moreau, Bourgmestre, et de Nathalie Dubois, Echevine de l'Instruction publique, a décidé d'organiser une initiation au tennis de table destinée aux élèves de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année primaire des écoles communales.

Cette initiation au tennis de table a été organisée au Hall des Sports de

Loncin, durant les heures habituelles de cours, ces 27 avril, 3 et 4 mai 2012. Elle a été mise en œuvre avec la collaboration de l'ASBL « Moi aussi, je joue au Ping !!! », coordonnée par Philippe Saive, Vice-Champion du Monde 2001.

Pas moins de quatre ateliers différents ont été proposés dans le cadre de cette initiation, pour capter l'attention et la concentration des enfants de manière la plus ludique possible. Le premier atelier consistait en l'apprentissage de la prise de la raquette ainsi que la maîtrise du rebond au

moyen d'exercices de psychomotricité.

Le deuxième offrait aux enfants la possibilité de relancer une balle propulsée par un « robot », et donc selon une vitesse et à un endroit réguliers. Le troisième atelier a permis aux enfants de jouer l'un contre l'autre. Et, enfin, le quatrième a invité les enfants à jouer face à un pongiste de haut niveau, en l'occurrence Philippe Saive.

Ainsi, pendant une heure et demie, des groupes d'élèves se sont succédé afin de s'essayer au tennis de table,

« Plus de 700 enfants des réseaux communaux et libres ont participé à cette activité au cours du mois de mai »





encadrés par des animateurs qualifiés et dans une infrastructure adaptée. Au total, neuf groupes, de plus ou moins 70 élèves, auront pris part à cette activité, dans l'espoir qu'elle

soit source de divertissement et de découverte. En effet, la mise en place de ces ateliers avait pour objectifs de faire découvrir aux enfants un sport qu'ils

ne pratiquent pas couramment, pour la majorité d'entre eux du moins, mais surtout d'éveiller en eux le goût du sport, quel qu'il soit, et l'ouverture sur des activités plus saines.





Henri Huygen, Échevin des Affaires sociales et de la Prévention

« RECRUTEMENT DE PERSONNEL POUR UNE MEILLEURE SÉCURITÉ ! »

Ce mois-ci, Ans-info s'est penché sur le travail de l'Echevin des Affaires sociales et de la Prévention, Monsieur Henri HUYGEN.

Ans-Info : « Tout d'abord, bonjour Monsieur l'Echevin. Pourriez-vous nous parler de l'une de vos compétences qui est la PRÉVENTION à ANS ? »

Henri HUYGEN : Cela fait de nombreuses années que l'Administration investit dans la prévention et la sécurité sur son territoire outre l'aspect purement "police". Que ce soit, par exemple, à travers ses différents projets d'aménagement du territoire ou par la proactivité de mes différents services, la volonté communale est de faire que les Ansois(es) puissent vivre dans un environnement sain et sécurisant. L'articulation de cette volonté communale se traduit donc aussi dans les actions des agents transitant par l'Agence locale de l'emploi (ALE) que certains appellent "Gardiens de la Paix ou Agents de Citoyenneté" que je remercie maintenant pour leur conscience professionnelle.

Ans-Info : « Vous êtes donc en charge de ce service et les mauvaises langues diront que cela n'est pas facile...Quelles sont les modifications que vous souhaitez y apporter ? »

Henri HUYGEN : En effet, lorsque j'ai repris la charge de ces agents « ALE », j'ai constaté une série de dysfonctionnements auxquels il convenait de mettre fin. Nous avons notamment opéré une série de tests afin de déterminer au mieux les attentes des Ansoises et Ansois. Dès lors, via un renforcement en personnel et une meilleure modulation des heures de prestation, nous avons redéfini des actions en meilleure adéquation avec les besoins communaux en matière de Prévention et de Citoyenneté.

Ans-Info : « Cela explique pourquoi maintenant vos agents patrouillent en soirée ou le week-end. »

Henri HUYGEN : Effectivement, cette manière de procéder a permis de mettre en place des patrouilles spécifiques et renforcer ainsi la fonction de prévention. Des résultats au niveau d'infractions ou des vols ont déjà été constatés.

En sus, j'ai souhaité que cette prévention, à des heures enfin mieux choisies, en soirée et les week-ends, soit encore amplifiée à des endroits bien définis et notamment sur base notamment d'indications du Service de police. Le nombre d'agents de prévention, identifiables grâce à leur uniforme mauve, vient aussi d'être accru afin de conserver les patrouilles habituelles dans tous les quartiers sans oublier, Xhendremael, où la surveillance au niveau des écoles est déjà concrète depuis plusieurs mois. A pied, à vélo, en bus ou en voiture, leurs missions sont définies par la loi du 15 mai 2007, qui a comme objectif d'améliorer le cadre de vie du citoyen afin que chacun(e) puisse notamment circuler, se promener, en toute sécurité sur notre bonne Commune.

Ans-info : « Vous parlez de prévention à différents endroits stratégiques où une moindre sécurité apparaît. Cela veut-il dire que ces agents vont remplacer les policiers ? »

Henri HUYGEN : Non. Ce service doit assurer une présence rassurante, entretenir des contacts





L'Echevin Henri Huygen en inspection avec des Agents de Prévention place Nicolai à Ans.

réguliers avec la police locale en transmettant simplement les constats réalisés en matière de troubles éventuels à la sécurité ou à l'ordre public. Cette mission première doit permettre une intervention mieux ciblée des services de police.

Ces agents relayent aussi les problèmes constatés en matière d'environnement, de voirie, de propreté ou encore d'éclairage ; et là, des dizaines de constats sont transmis par semaine vers les services communaux compétents à charge pour eux de définir les priorités.

Ans-info : « Cette nouveauté au sein de vos services, ces agents de citoyenneté, pourriez-vous expliquer leur utilité ou rôle, seront-ils aussi en mauve ? ».

Henri HUYGEN : La mission de ce second service dit de « citoyenneté » sera principalement axée sur la communication, l'encadrement de manifestations et, lors de situations exceptionnelles, sur les réponses à donner aux personnes les plus fragilisées. Par exemple, lors d'une

canicule ou de grands froids. Au niveau couleur, ils ne seront pas en mauve et je laisse à mes concitoyens le soin de découvrir très prochainement la couleur qui permettra de les identifier. Ils auront aussi des missions de prévention, mais plus générales.

Ans-Info : « Quelle seront les conditions de travail pour ces nouveaux agents ? ».

Henri HUYGEN : La fonction de Gardiens de la paix a été redéfinie par le Ministère de l'Intérieur et des formations poussées ont été mises en place en vue de leur spécialisation dans le secteur de la Prévention. Cela étant, tous deux (Gardiens de la paix et Agents de citoyenneté) auront pour mission principale le service à la collectivité.

Ans-info : « Pour conclure, que souhaiteriez-vous nous dire ? »

Henri HUYGEN : il convient de signaler que pour toute question supplémentaire, une permanence est

assurée à l'Administration communale du lundi au vendredi de 9h à 12h afin que les citoyens puissent contacter le coordinateur du Service.

Il est également possible de le rencontrer sur rendez-vous en le contactant par téléphone au 04/247.72.30 ou par courriel à l'adresse:

frederic.peeters@ans-commune.be

Par ailleurs, **la commune constitue une RÉSERVE de recrutement** pour les deux services aussi, si vous êtes chômeur complet indemnisé (CCI) depuis au moins 2 ans ou 6 mois pour les personnes ayant atteint l'âge de 45 ans ou encore être bénéficiaire du Revenu d'Intégration Sociale (RIS)/de l'aide sociale, **N'HÉSITEZ PAS PRENDRE CONTACT AVEC LE SERVICE.**

Pour tous renseignements complémentaires concernant les conditions de l'ALE, veuillez contacter l'Agence Locale pour l'Emploi d'Ans au 04/263.42.59 ou envoyer un courriel à alpeans@skynet.be

BONNE JOURNÉE À TOUTES ET TOUS



ANS



Marché alimentaire saisonnier (de mai à octobre)

Tous les mardis de 14h30 à 20h

Dans le quartier commerçant :

Rue de la Station (du Rond-point de la gare jusqu'à la rue Florent Pirotte)



***Marché exclusivement
alimentaire
dédié
aux produits
de bouche***

Une initiative de Jean-François BOURLET, Président du CPAS
en charge des Affaires économiques et du Commerce,
avec le soutien de Stéphane MOREAU, Bourgmestre d'Ans



LA COMMUNE D'ANS MET A VOTRE DISPOSITION UNE AIDE POUR REMPLIR VOTRE DECLARATION D'IMPOTS

A l'initiative de Monsieur le Bourgmestre Stéphane MOREAU et de Monsieur Henri HUYGEN, Echevin des Affaires Sociales, 2 collaborateurs du Service Public Fédéral des Finances seront présents au sein de notre administration communale les jeudi 14 et 21 juin ainsi que le mardi 26 juin de 9h à 12h30 et de 13h à 16h afin de vous aider à remplir votre déclaration fiscale.

Une permanence sera également organisée par l'Echevinat des Affaires Sociales.

Elle sera accessible à partir du 14 mai du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter la personne responsable de cette permanence :

Madame VANDEVENNE AU

04/247.72.94 ou par courriel : nadine.vandevenne@ans-commune.be

Dès que vous êtes en possession de tous les documents nécessaires pour remplir votre déclaration, n'hésitez pas à vous présenter au service dans les meilleurs délais afin d'éviter les longues files d'attente qui sont habituelles les dernières semaines.





Thierry Coenen :
Conseiller communal

POUR NOTRE SANTÉ, CESSEZ LE FEU !

Avec le retour des beaux jours, les adeptes du jardinage vont tondre, couper, tailler... et produire des déchets verts.

La plupart de ces amoureux du jardin vont faire leur compost, mettre leurs déchets devant leur habitation pour le ramassage sélectif qui a lieu tous les quinze jours ou les déposer au parc à conteneurs.

Mais hélas, certains inconscients vont continuer à les brûler, et, peut-être, y déposer d'autres déchets ménagers. Ce qui est tout à fait illégal. Incinérer ses immondices est une infraction réprimée par la loi. Brûler ses déchets verts secs (branchages, feuilles mortes...) est interdit à moins de 100 mètres des habitations voisines,

Notre santé part en fumée : Les déchets brûlés libèrent des dioxines (Un kg de déchets incinérés au jardin produit autant de dioxines que 10 tonnes de déchets brûlés dans un

incinérateur qui répond aux normes...), des métaux lourds et d'autres molécules dangereuses qui peuvent provoquer des cancers, des troubles de la reproduction, des infections respiratoires, une baisse du système immunitaire...

Ce que l'on sait moins, c'est que le bois, en brûlant, libère des particules fines qui peuvent provoquer l'apparition de graves problèmes de santé (cancers, maladies respiratoires et cardiovasculaires).

Notre environnement est pollué : L'incinération dégage des fumées malodorantes, irritantes et toxiques. Les cendres se déposent sur le sol et sur les végétaux. Elles contaminent ainsi la chaîne alimentaire, notamment via les produits du potager et du poulailler.

C'est aussi intoxiquer tout le voisinage : Les voisins sont empestés : Les fumées ne s'arrêtent pas à la clôture

du jardin, les voisins «dégustent» aussi en respirant les émanations et en accueillant les cendres toxiques dans leur jardin.

Sans oublier la production de CO2 qui participe au réchauffement climatique.

Alors, un petit rappel pour les pyromanes amateurs ou pour les distraits qui n'auraient pas lu mes rubriques précédentes :

- ✓ Préférez les emballages réutilisables, les produits peu emballés, les grands conditionnements, les produits concentrés.
- ✓ Refusez les pubs dans nos boîtes aux lettres en apposant un autocollant imprimé par la Région wallonne.
- ✓ Triez, profitez du ramassage sélectif des immondices et fréquentez le parc à conteneurs.

Thierry Coenen
conseiller communal



EXPO CHANTAL CÔTE



L'ENERGIE DE LA TERRE

Château de Waroux (ALLEUR-LIEGE)

02/ 06 > 15/07/2012

Du Mardi au Dimanche : de 14 à 18 h

www.ans-commune.be

Tel. : 04/247 72 73

Arabelle Meclain
cuisine intuitive

COMMUNE
D'ANS

CHATEAU DE
WAROUX

EUSTRON

GUT CINQUIN
Mercrey

Pierre
CÔTE
Stassen

ASSOC. CATHOLIQUE
LIEGEOIS

Atelier
ARCHITECTURE
DEVELOPPEMENT
DURABLE
La Référence

MENCHIOR
TEC

Lhoist
Province
de Liège
Tourisme



Ces Ansois et ces Ansoises qui sortent des sentiers battus...

« DITES-LE AVEC DES ARÔMES ! »



Il existe des métiers et des passions qui inmanquablement sortent de l'ordinaire. C'est le cas avec Tina Russillo, une Ansoise, qui depuis plus de 12 ans travaille dans le secteur du bien-être, de la santé et s'est spécialisée dans l'aromathérapie.



l'équipe du Cantou de la Maison de repos du Chemin de Loncin encadrée par son Directeur Joseph Kasa-Vubu et bien évidemment Tina Russillo.

Mais pour les néophytes, de quoi s'agit-il donc. En pratique explique Tina Russillo, l'aromathérapie consiste en l'utilisation d'huiles essentielles soit par le biais d'une diffusion ou d'une application locale, l'objectif étant exploiter au mieux la multitude de molécules chimiques de ces huiles essentielles afin d'aider l'organisme à lutter contre certaines pathologies. L'avantage d'une huile essentielle obtenue après la distillation de plantes botaniquement définies, est qu'elle peut avoir plusieurs propriétés distinctes. C'est ainsi par exemple, qu'une huile essentielle de lavande (*Lavandula angustifolia*) peut à la fois posséder des vertus antiseptiques, antibactériennes, cicatrisantes, antalgiques ou encore relaxantes... Utilisée en vaporisations, lors de bains ou encore par application directe, les bienfaits peuvent être multiples. Depuis près d'un an et demi, Tina Russillo exerce ses compétences au sein du « Cantou » de la maison de repos du Chemin de Loncin (isosl). Un « Cantou » est un centre d'accueil pour personnes désorientées ou l'aromathérapie apporte beaucoup d'aide et de réconfort auprès des personnes concernées, sous forme olfactive, en

diffusion ou en massage. Formatrice professionnelle auprès de la plupart des centres de formation de la région, tels que L'IFAPME au Château Massart, La Haute Ecole provinciale du Barbou, l'Institut provincial de Huy ou encore auprès des Seniors de l'Echevinat des Services sociaux et de la Famille de Liège, Tina Russillo encadre également l'équipe du « Cantou » de la Maison de repos de Loncin et participe régulièrement comme conférencière aux « jeudis santé » de Mr le Député Georges Pire. Comme quoi le bonheur se trouve souvent parmi les choses les plus simples... Pour s'en convaincre, il suffit d'écouter quelques instants cette formatrice et thérapeute en Santé Holistique, experte en aromathérapie dont l'objectif est d'améliorer le quotidien de nombreuses personnes et de faire partager son savoir.

Pour tous renseignements : 0496/90.30.72.
tinarussillo@teledisnet.be. Site : www.tinarussillo.com,

Château de Waroux
Dim. 24 juin 2012 à 16 h

Erato en concert

Proposant un répertoire varié, couvrant de nombreux genres musicaux, le chœur ansois "Erato" a comme particularité d'être mis en scène par une comédienne professionnelle. Il vous invite à son concert d'été "Musique au cœur", lequel sera ponctué par un apéritif.

Au programme :

1^{ère} partie : Les Voix de l'Amitié de Seraing
2^{ème} partie : La musique à travers les temps (de la Renaissance... à Queen), avec des chœurs à quatre voix, des chants en solo par Josyane Lemaître, du piano avec Flavio Cammarata.

Prévente et vente : 8 € (apéritif compris)
Commune d'Ans - Service Culture
(Lundi au Jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h - Vendredi de 9 h à 12 h) - Tél. : 04 247 72 73 ou 74

Par beau temps, le concert pourrait avoir lieu à l'extérieur
Château de Waroux - rue de Waroux, 301 - 4432 ALLEUR

Sous l'égide de Thomas CIALONE, Premier Echevin en charge de la Culture



ERATO, chœur mixte à 4 voix,
RECRUTE

5 ténors et 5 basses entre 16 et 60 ans

Infos : 04 263 57 53 ou 0497/109 048





Georges Secretin, Échevin des Finances et du Budget «LE BUDGET ET LES 75 PROJETS DE LA MAJORITE FONT BON MENAGE »

Dans la déclaration de politique communale du mois d'avril 2011, la majorité « Ans Nouveau » s'était engagée à mettre en œuvre 75 points dont les objectifs étaient de rendre notre commune plus accessible et attrayante, et surtout d'offrir un maximum de services aux citoyennes et aux citoyens.

En ma qualité d'Echevin des Finances et du Budget, il m'appartient de veiller aux possibilités financières communales par rapport à ces ambitions et à cette volonté du Collège.

Après un peu plus d'un an du début du lancement officiel de ces 75 points, beaucoup de choses ont déjà changé.

En effet, certains services remaniés fonctionnent déjà depuis plusieurs mois en cohésion totale avec la nouvelle philosophie du Collège, et donnent satisfaction sans grands investissements financiers.

Je fais ici allusion notamment, à la ligne téléphonique 0800 accessible gratuitement à toutes et tous.

Même chose en ce qui concerne plusieurs initiatives ou manifestations telles que les Rencontres citoyennes dans les quartiers, les conférences sur la santé, le village sportif ou encore les activités dédiées aux séniors.



Ajoutons à cela et la liste n'est pas exhaustive, la propreté publique, le relookage de votre journal communal Ans-Infos, mais aussi l'éclosion de multiples projets parmi lesquels la plantation d'arbres sur la N3 ainsi qu'un plan de verdurisation global de la commune.

La mise en œuvre d'un vaste programme d'isolation des bâtiments communaux et des écoles, de même que le placement de panneaux photovoltaïques sur certains sites, subsidiés par la Région wallonne, ont déjà permis de récupérer près de 13 000 Euros en certificats verts.

La maîtrise des dépenses d'énergie est donc lancée...

En ce qui concerne les autres travaux moins subsidiés, là aussi une saine gestion permet d'avancer conformément au programme du Collège comme le foot à l'école, l'immersion en anglais, l'initiation à l'informatique pour nos séniors.

Tout cela pour dire que les finances communales et les grands projets communaux sont en parfaite adéquation, ce qui ne manquera pas de rassurer la population ansoise.





Francy Dupont, Échevin de l'Environnement

« PAS DE PITIÉ POUR LES PLANTES INVASIVES »

Prévention et gestion du phénomène

A l'instar de Liège et des communes environnantes, des plantes invasives ont fait leur apparition sur Ans. Leur progression est fulgurante et elles ont les stratégies de reproduction les plus efficaces.

Jadis importées pour leur caractère exotique, elles prennent aujourd'hui la place de nombreuses plantes indigènes. Leurs caractéristiques propres font qu'elles ne peuvent être gérées toutes de la même manière. Sur Ans, nous sommes principalement envahis par la renouée du Japon et touchés par des plants de Berce du Caucase.

Qui sont-elles ?

Quels problèmes causent-elles ?

✓ La Renouée du Japon.

On la voit en massifs le long des voies de chemin de fer, du RAVEl, des talus non plantés... elle se présente sous la forme de massifs de tiges creuses noueuses ressemblant à des cannes de bambou et portant des feuilles vert clair alternes. Elles se multiplient de façon très importante par des rhizomes qui peuvent descendre à 7m dans le sol et s'étendre sur des longueurs de 15 à 20 m. Un gramme de rhizome étant capable de régénérer un individu entier.

Elles prennent les ressources de la

végétation environnante et colonisent rapidement le milieu.

A l'heure actuelle, il n'existe pas de réelle mesure efficace afin de les éradiquer. L'institut Horticole de Gembloux essaye différentes techniques qui donnent des résultats qui sont à vérifier sur le long terme. Elles consistent en un fauchage suivi de bâchage et/ou de plantation de saules.

D'autres techniques à destination de clones plus petits (et évidemment en

évitant ceux à proximité des cours d'eau) consistent en injection d'herbicides de façon extrêmement ciblée au moyen de pistolets adaptés. Le contrat rivière Bas-Geer avec lequel nous sommes en partenariat pour l'exhaure d'Ans organise un achat groupé de ce matériel précis et adapté que l'on ne trouve qu'en Angleterre. Ce type de gestion est à appliquer en août et en septembre. Il est question évidemment de former le personnel affecté aux parcs et jardins à la



Photos: Laurence Bieviet

Renouée à Xhendremael





(re)connaissance des plantes invasives et aux meilleures techniques disponibles actuellement pour les gérer. Vu l'ampleur du phénomène, on ne pense actuellement qu'à freiner leur expansion.

✓ **La Berce du Caucase.**

Parente de notre Berce commune, cette plante introduite chez nous pour ses qualités ornementales se compose d'une tige creuse surmontée, quand elle est en fleur, d'une ombelle (la fleur n'apparaît que chez les plantes âgées de plus de 2 ans). Ses feuilles sont immenses et profondément dentelées. La sève de cette plante est photo sensibilisante. Cela signifie que de la sève sur la peau exposée à la lumière occasionne de très graves brûlures. Elle se reproduit de manière extrêmement efficace en produisant une très grande quantité de graines.

20 000 graines produites pour une seule plante ! Afin de détruire cette plante et de freiner son développement, il est nécessaire lorsque l'on veut la supprimer, de porter une combinaison adaptée, des bottes, des gants, une casquette à visière et de se munir d'une bêche terrassière afin de trancher la tige sous le collet (à 15-20 cm en dessous du sol). Une fois abattue au sol, il est encore nécessaire de la morceler afin d'éviter que la

sève restante ne lui permette malgré tout de monter en graines. C'est une plante coriace !

Le personnel ouvrier de la commune d'Ans affecté aux espaces verts va avoir l'occasion de se former aux techniques de gestion et à la reconnaissance de cette plante.

Une conférence sur les plantes invasives destinée aux riverains, aux élus ainsi qu'au personnel ouvrier devrait être organisée dans le courant du mois de juin. Xhendremael fortement touché. Une gestion des plantes situées sur les parcelles communales va être entreprise et fera suite à une demande subside pour du matériel adapté auprès de la Région Wallonne.

Les riverains aussi !

Pour y arriver, il est évident que tout le monde doit s'y mettre y compris dans son jardin !

Pour des renseignements et de la documentation sur les plantes invasives ainsi que des conseils de gestion, contactez le service environnement de la commune d'Ans au 04/2477267 ou par mail via environnement@ans-commune.be. Les zones où de la Berce a été observées vont être référencées sur le site de la Wallonie prochainement. N'hésitez pas à nous faire part de vos observations de potentielles nouvelles zones de développement de la berce, qu'elles se situent en terrain public ou privé.



Berce en bordure de champ.

Photos : Laurence Brevillet





VISITE DE LA MINISTRE MARIE-DOMINIQUE SIMONET DANS NOS ÉCOLES ANSOISES

C'est à l'initiative de la section locale du cdh que la Ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale, Marie-Dominique Simonet a rendu visite le vendredi 27 avril à trois établissements scolaires ansois, tous réseaux confondus.

Accompagnée de deux de ses conseillers, Maggy Bou Cherfane pour l'enseignement fondamental et Robert Grosch, par ailleurs Conseiller communal à Ansois, pour l'enseignement secondaire, la Ministre a visité quatre écoles de notre commune.

Dans chacun des établissements, elle a pu se rendre compte de la qualité des infrastructures, du dynamisme des équipes éducatives et des nombreux projets mis en œuvre par les enseignants et largement soutenus par les directions respectives. Citons, à titre d'exemple, les activités de psychomotricité dans un local idéalement équipé à l'école Saint-Pierre, un chant en italien dans le cadre du cours « Langue et culture italienne » à Fernand Meukens ou encore la présentation de l'éolienne

conçue et réalisée par la section « Électricien-automatisme » à l'Athénée royal d'Ansois. Les élèves, quoique quelque peu « intimidés » par les nombreux visiteurs, avaient cependant gardé leur belle spontanéité, donnant ainsi encore davantage de crédit aux activités réalisées pendant cette visite. De nombreux mandataires communaux

avaient, en effet, répondu à l'invitation du cdh local et accompagné la Ministre au cours de son périple ansois : le Bourgmestre Stéphane Moreau, les Échevins Nathalie Dubois, Thomas Cialone, Francys Dupont et Henri Huygen, le président du cdh et conseiller communal Philippe Lejeune, et bien sûr, les deux partenaires RCA du cartel





Cdh – RCA, Georges Secretin, Échevin du Budget et des Finances et Francine Collard, conseillère.

permis aux enseignants et élèves du secteur « Hôtellerie » du Collège Saint-

François de faire la preuve d'un savoir-faire exemplaire.

Le temps de midi était consacré à une table ronde qui s'est tenue au Collège Saint-François d'Assises et à laquelle ont assisté une quarantaine de personnes : directions, membres des pouvoirs organisateurs et enseignants des quatorze établissements scolaires ansois et mandataires politiques. On aura particulièrement apprécié la qualité des interventions, à la fois pertinentes et constructives. La table ronde s'est clôturée par un repas convivial qui a



« En pédagogie, les choses ne peuvent se décréter unilatéralement »



Robert Grosch,
Conseiller communal et Conseiller de la
Ministre Marie-Dominique Simonet

Visites dans les classes, rencontres avec les équipes pédagogiques, appels à projets, expériences-pilote, autant de ressources, sur lesquelles la Ministre Simonet veut s'appuyer, avant de figer de nouvelles dispositions dans des décrets.

C'est le fil conducteur de la politique de l'actuelle Ministre de l'enseignement obligatoire : ne pas imposer de nouveaux décrets, « pensés » dans son Cabinet, ne pas abroger arbitrairement et à des fins clientélistes des décrets existants, même ceux qui fâchent, comme le décret « 1er degré » ou le décret « Inscriptions », mais être à l'écoute des acteurs de terrain et partir des expériences mises en œuvre par les enseignants pour construire des nouveaux décrets et éventuellement corriger les existants. Un exercice difficile, passionnant, mais surtout valorisant pour nos écoles.

Une approche qui fut largement appréciée par les participants à la table ronde ansoise.



État Civil



**NOCES D'OR
DU 21 AVRIL**



Une date qui restera gravée dans les mémoires des époux **VAN-DERMEER-HESLOP** et **SNAKERS-MASSET** qui célébraient ce jour cinquante années de mariage.

C'est un cheminement spirituel commun qui réunira Georges et Elaine lors d'un congrès de témoins de Jéhovah à Londres. En effet, Mademoiselle Heslop est anglaise, originaire de Sheffield et est employée à l'époque chez un architecte.

Le 15 février 1962, ils scellent leur union à Liège et décident de s'installer en Belgique.

Après des cours universitaires à l'école Guilead aux Etats Unis, c'est chez Belgacom que Monsieur exerce sa carrière professionnelle.

Madame, pour sa part, s'occupera activement du foyer et de l'éducation de son fils. Seniors actifs, passionnés de lecture et de grand air, nos jubilaire recevaient avec beaucoup d'émotion les félicitations du Bourgmestre Stéphane Moreau et des Ediles présents.

C'est à Lamine, le 7 avril 1962, que Mademoiselle Masset et Monsieur Snakers sont unis par le mariage.

Entré en 1954 au Grand Bazar de Liège, Jean Snakers y est de retour en 1957 après le service militaire. Il restera fidèle à l'enseigne jusqu'à sa fermeture en 1976. Il s'oriente alors vers la FN Herstal, puis le commerce de meubles et enfin la gérance de la Résidence « Les Français » jusqu'en 2007. Mais revenons en arrière, car c'est dans l'ascenseur du GB que s'échangèrent les premiers regards complices entre les deux jeunes gens.

Mademoiselle Masset est occupée depuis peu au GB et y travaillera également jusqu'à sa fermeture. Ensuite elle rejoindra le Sarma de Liège et enfin celui d'Ans jusqu'en 1994.

Parents à trois reprises, heureux grands-parents de neuf petits-enfants, amateurs de lecture et de bonne cuisine, nos jubilaires restent très actifs notamment dans le domaine du basket qui est leur passion.

Nous donnons rendez-vous à ces quatre seniors dynamiques dans dix ans pour fêter...leurs noces de diamant.



**DEUX COUPLES A L'HONNEUR
SAMEDI 5 MAI.**

• Les époux **BUNGENEERS-COLLETTE** et **DRIESQUE-GEROME** étaient invités à la salle des mariages à l'occasion leurs noces d'or. Stéphane Moreau, le Bourgmestre d'Ans profita de l'occasion pour faire un rapide récapitulatif de leurs vies respectives.

Le 5 mai 1962, le Bourgmestre Henri Lonay unit monsieur Bungeneers et mademoiselle Collette à Ans. Après le service militaire, Monsieur Bungeneers mène une carrière professionnelle bien remplie essentiellement aux ateliers de la Meuse, Madame mènera l'ensemble de sa vie professionnelle chez Schreder. A eux 2, c'est plus de 90 années de carrière qui les conduiront à une retraite bien méritée durant laquelle

ils peuvent s'adonner à leurs loisirs préférés, jardinage, vélo et sports.

• C'est le 13 juillet 1962 que Monsieur **Driesque** et Mademoiselle **Gérome** s'unissent. Au terme d'une carrière professionnelle prestée au sein de la société Balteau principalement, pour Monsieur et au ministère des finances pour Madame, c'est aux bords de l'Ourthe que nos jubilaires, passionnés de musique, de lecture et de pêche viennent se ressourcer. A l'issue des discours et cadeaux, les membres du Collège félicitaient les jubilaires et leur famille en leur donnant rendez-vous dans 10 ans.

Décès du 01 AVRIL AU 30 AVRIL 2012

BUGAJ Jozef, époux BEDNAREK,
02/03/1936 – 03/04/2012,
domicilié à Ans ;

BROEDERS René, époux GROVEN,
03/08/1929 – 04/04/2012,
domicilié à Alleur ;

BISSOT Cédric, 02/01/1976 –
05/04/2012, domicilié à Alleur ;

BERNARD Maurice, époux TORLET,
03/05/1939 – 11/04/2012,
domicilié à Loncin ;

LOREA Fernand, époux MAIROLT,
07/11/1924 – 14/04/2012,
domicilié à Alleur ;

DELHALLE Gysèle, veuve
NIVARLET, 21/08/1925 –
16/04/2012, domiciliée à Loncin ;

BRACKERS Fernande, veuve
HERMAN, 18/04/1914 – 19/04/2012,
domiciliée à Ans ;

DELSA Guy, époux DAL-CARTON,
23/06/1935 – 26/04/2012,
domicilié à Loncin ;

HENRARD Yvonne, veuve THYS,
25/09/1927 – 23/04/2012,
domiciliée à Alleur ;

VANUYTSEL Phina,
veuve JACQUEMOTTE, 03/02/1926 –
23/04/2012, domiciliée à Alleur ;

LANUTI Giuseppe, époux HOEX,
29/04/1931 – 24/04/2012,
domicilié à Alleur ;

VERDENNE Didier,
époux MARTEAU, 27/10/1966 –
28/04/2012, domicilié à Alleur ;

BYNENS Jean, époux LEGROS,
09/02/1922 – 27/04/2012,
domicilié à Ans ;



BOLLAND Simone,
épouse MARTENS, 23/05/1954 –
24/04/2012, domiciliée à Alleur ;

ANSENNE Catherine,
veuve LOGNARD, 12/01/1922 –
29/04/2012, domiciliée à Alleur ;

Naissances en mars/avril

SCHMIDT Eléa
27/03/2012

FERRARA Cameron
21/03/2012

JABAFI Nermin
30/03/2012

KHUC Léa
26/03/2012

BONO Julian
31/03/2012

GAUTHY William
28/03/2012

GADEYNE Léa
28/03/2012

SOHET Romain
20/03/2012

BERISA Imer
24/03/2012

PAUL Liam
29/03/2012

SCHREURS Loïc
30/03/2012

RAHIR Cyril
1/04/2012

CASSOL Selena
3/04/2012

BAJRA Rayan
5/04/2012

EZZOUINE Inès
9/04/2012

MADIENGO MALSA Ethan
30/03/2012



**Mariage du 07 AVRIL
AU 28 AVRIL 2012**

Samedi 14 avril 2012
**MOUSSA AMADOU Boubacar et
ABDOULAYE MOUSSA
Oumoul-Kaire**

Samedi 21 avril 2012
**DEVREUX Damien et LECOQC
Wendy**

Samedi 28 avril 2012
• **JARMOUNI Frédéric et TONON
Catherine**
• **ACHOUR Karim et LILIE
Nadège**



Agenda du Centre culturel d'Ans

► **Vendredi 1 juin à 20h25**

Jazz al'trappe
Tutu Puoane Quartet



La chanteuse Tutu Puoane se dévoile ici au sein de son propre quartet, avec l'excellent pianiste Ewout Pierreux, Nicolas Thys à la contrebasse et Lieven Venken à la batterie.

Un concert : 8 € / 6 € (membres CCA et prévente) / art.27 : 1,25 €.

► **Vendredi 15 juin à 20h25. Arrête! (théâtre)**



De Dominique Bréda (« Emma »)

Avec Jean-François Breuer, Catherine Decrolier et Amélie Saye. Aux prises avec le souci de plaire au public et leur propre identité, Catherine et Jean-François, deux joyeux comédiens s'essaiment à construire un spectacle.

Un spectacle : 8 € / 6 € (membres CCA et prévente) / art.27 : 1,25 €

► **Vendredi 22 Juin à partir de 20h25 Concerts@home**

Fêtes de la musique 2012

Pour la deuxième année, le Centre culturel vous invite ... chez votre voisin ! Des habitants vous accueillent chez eux pour passer une soirée inoubliable. Une dizaine de groupes différents vous attendent à 7 endroits de la commune ! **L'entrée est gratuite mais les places sont limitées. L'inscription est obligatoire au Centre culturel d'Ans : 04/247.73.36**

► ALLEUR

Chez Véronique et Paul Baldewyns
Rue des messes, 23:
L'Orchestre du Vent
Chanson française orientée « Folk-Rock-Americana ».
<http://orchestreduvent.be/>
Sur place le bar est au profit de Centre Alfa ASBL. **Accueil dès 19h30 - Concert à 20h00**

A l'Art Source ASBL. Ferme du Hombroux, rue de l'Abbaye 47/8

Friends

Groupe pop rock liégeois
Possibilité de collation et boissons à prix démocratique. **Accueil dès 18h00 - Concert à 19h00**

Chez la famille Jennes
rue de l'Aïte

Black Toasters

Groupe Pop-Rock
www.facebook.com/pages/Black-Toasters/116327301735456
Et en première partie, l'atelier chant de l'académie Gretry. Pains saucisses et bar au profit du Patro Saint Rémy d'Alleur
Accueil dès 18h30, concert à 20h30

► ANS

A la galerie Art Dense
Chaussée du Roi Albert, 59

The Dowzes

Mélange de pop, de rock et de folk, d'électrique et d'acoustique.
www.b-yourself.be/artists/dowzes/index.html
Possibilité de boissons et collation à prix démocratique
Accueil et Concert dès 19h00

Chez Georgette François,
Rue Maréchal Foch, 160

Ô Juliette

Groupe de jazz

www.imust.info/ojuliette/
Boissons à prix démocratiques.

Accueil dès 19h30, concert à 20h30

Devant chez Jocelyne Willemaerts,
rue de la Limite, 25

Mimésis, chanson française

Groupe de musique berbère Outaden
Couscous et boissons à prix démocratique

Accueil dès 18h00, concerts à 20h30

► Xhendremael

Chez la famille Carluccio
Rue du Preyai, 9

Chapeau bas

Groupe duo de Folk

www.chapeauxbas.net/

Boissons à prix démocratique

Accueil dès 20h00, concert à 20h30

Concerts@home - Fête de la musique 2012

Le vendredi 22 Juin à partir de 20h25, comme l'année passée, le Centre culturel sort de ses murs : le spectacle sera chez vous ! Ambiance intimiste, décontractée ou festive avec des artistes et groupes de qualité qui vous feront passer une soirée exceptionnelle.

Infos : Centre culturel d'Ans
04/247.73.36 sistaces.cca@skynet.be
[/vdelvoye.cca@skynet.be](mailto:vdelvoye.cca@skynet.be)

► Dimanche 24 juin à 17h00 concert Duo Cavez-Montanaro

Il ne faut pas longtemps au diatonique de Sophie et au violon de Baltazar pour produire de belles étincelles dans la plus grande décontraction et avec un naturel déconcertant. Ils impressionnent par leur écoute, leur générosité et leur savoir-faire.

Bal avec les frères Tarzanelli :

Un duo énergique qui s'adonne avec joie et avec une complicité toute fraternelle à l'improvisation et à la création de rythmes originaux.

Prix : 9,5 € et 8 € (membres Rzf)
infos : 0476/31 05 63 (Eddy)

www.rzf.be

Rif'Zans l'Fièsse, Danses et Musiques traditionnelles

Thomas Cialone, Premier Échevin en charge de la Culture, Président du Centre culturel





Hugues Doyen le Directeur du « Carrefour » de la rue Jean Jaurès, en pleine conversation avec Stéphane Moreau, le Bourgmestre d'Ans.

INAUGURATION DU CARREFOUR D'ANS 100 % NOUVEAU

Le magasin « Carrefour » de la rue Jean Jaurès est incontestablement à la croisée des chemins de la modernité. Les nombreuses personnes, dont les membres du personnel invités ce 24 avril lors de l'inauguration des nouvelles infrastructures peuvent en témoigner...

Comme l'explique avec beaucoup de passion et de professionnalisme, Hugues Doyen, Directeur du magasin, ces transformations sont le fruit d'une solide étude marketing portant d'une part sur la clientèle de l'enseigne, ses habitudes, ses souhaits



René Glesner le Directeur général de « Carrefour » a félicité le travail accompli par le personnel au cours de ces dernières semaines.

et d'autre part sur l'expérience et l'avis des acteurs de terrain, en l'occurrence le personnel spécialisé, qui depuis de nombreuses années, travaille dans le magasin. Il faut savoir que près de 150 personnes travaillent quotidiennement au Carrefour d'Ans... En pratique ces transformations visant à améliorer encore l'ancrage commercial local ont essentiellement porté sur un nouvel éclairage plus efficace et plus respectueux de l'environnement, une extension de près de 40 % des rayons « traiteur » et un retour à la découpe boucherie traditionnelle, service qui n'existait pas, de même de que sur de nouvelles caisses ergonomiques permettant un meilleur contact avec la clientèle. Naturellement orienté vers l'alimentation de qualité au meilleur prix, le « Carrefour » d'Ans a ainsi au cours de ces dernières semaines, augmenté de 25 % sa surface commerciale afin d'accroître le confort de la clientèle, qui se traduit en pratique par une extension significative des rayons dédiés au bio. Pas moins de 10 semaines ont été nécessaires afin d'obtenir le résultat actuel. Stéphane Moreau, Bourgmestre d'Ans, ainsi

que Jean-François Bourlet, Président du CPAS d'Ans en charge des Affaires économiques et du commerce, et les Echevins Francly Dupont, Henry Huygen et Georges Secretin avaient été invités à cet événement. Comme l'a expliqué le Mayor, le Commerce à Ans est d'une importance majeure, raison pour laquelle il fait l'objet d'une attention toute particulière de la part du Collège, les nombreuses initiatives prises afin d'encourager le commerce local en témoignent tout au long de l'année. Après la traditionnelle cérémonie des discours, l'imposant public présent a pu découvrir en avant première ce « Carrefour » d'Ans du 21^{ème} siècle



Le personnel avait même préparé une petite danse pour l'occasion !



Coup de ruban inaugural, avec d'un côté la Direction avec René Glesner et Hugues Doyen et de l'autre, le plus ancien des employés du site et la plus jeune... l'union fait la force !



Stéphane MOREAU, Bourgmestre
et le **Collège Communal de Ans**

Nathalie DUBOIS, **Francy DUPONT**, Echevins
et **Eden LogZ events**

présentent

avec
Le P.A.C.
Alleur-Xhendremael
en collaboration avec le
Centre Culturel d'Ans

parrainé par
**Pierre
Theunis**

Festiv'ANS

**2&3
juin 2012**
de midi
à minuit

**Parc de la
Resistance
d'Alleur**

**entrée
gratuite**

garden party

**2
juin**

**YVES BASH · JONA B · DJ DAN
CHRIS HINGHER · ISAAC FRESCO
MIC DEL SANDO · STARCLUB(BING) LIVE
KRP PROJECT · WHITE HORSE · CARBON 14
LEWIS CARTER · FEESH-TIX · VALENTIN COGNITO**

Pass à gagner pour la soirée
OPERA HOUSE au NUNU Club



festival rock

**3
juin**

**CITIZENJACK · TILL U FAINT
EARLY SUNSET · 5 UNDERGROUND
ZE MIDDLE KLAAS · E-CHO · THE NEIGHBOURS
THE TREES · ALISSIA & RAPHAEL QUARANTA · ON**

**terrains de
green volley
pétanque**

Concept:
Venez sur place et
faites vos équipes !

**espace
enfants**

Château gonflable
Promenades à poney
Animations

barbecue géant Réservation au 0492 99 10 81

Renseignements : VEKEMANS Logan 0492 99 10 81 · MATTINA Franco 0486 85 30 73



Festival Ansois
02 et 03 juin 2012

